

Carte interactive de la fracture sanitaire...


Enregistré dans Dropbox • 30 juin 2016 11:54



- « Santé Bien-être
- « Système de santé - Complémentaire santé
- « Accès aux soins



Carte interactive **CARTE INTERACTIVE DE LA FRACTURE SANITAIRE • HABITEZ- VOUS DANS UN DÉSERT MÉDICAL ?**

◀ RETOUR AU
DOS 
HAUT

Quelle est l'offre de médecins,
gynécologues, ophtalmologues et

pédiatres près de chez vous ? Habitez-vous dans un désert médical ? La situation de votre commune a-t-elle évolué entre 2012 et 2016 ? Grâce à notre carte interactive, découvrez si les médecins accessibles depuis chez vous sont suffisamment nombreux pour couvrir les besoins médicaux de la population. Vérifiez également le niveau des dépassements d'honoraires pratiqués par les médecins de votre région. Notre carte vous permet de tester votre offre médicale pour quatre spécialités : médecins généralistes, ophtalmologistes, gynécologues et pédiatres.



Recherchez votre commune :

RECHERCHER



Affiner votre recherche :

Choisissez la spécialité :

- Généraliste 
- Gynécologie 
- Ophtalmologie 
- Pédiatrie 

Choisissez l'indice tarifaire :

- 1 : tous les tarifs
- 2 : médecins sans dépassement ou avec un dépassement $\leq 40\%$
- 3 : les seuls médecins au tarif de la sécurité sociale

Protocole

Analyse réalisée à partir des données

publiques de l'Assurance maladie sur la localisation et les tarifs des médecins de 4 spécialités (généralistes, gynécologues, ophtalmologistes, pédiatres) relevées, en février et mai 2016, sur <http://annuaire.sante.ameli.fr/>. Le tarif retenu est celui le plus souvent facturé par le médecin pour une consultation simple. En cas d'absence de tarif indiqué pour un praticien, le tarif retenu est le tarif départemental moyen des médecins de même secteur et de même spécialité. Parallèlement, la population de chaque commune a été retravaillée pour tenir compte de la demande de soins spécifique des différentes tranches d'âge, et ce pour chaque spécialité étudiée. Par ailleurs, nous avons tenu compte, pour chaque commune, des praticiens installés jusqu'à 30 minutes de route pour les généralistes, et jusqu'à 45 minutes pour les spécialistes.

L'évolution de la situation depuis 2012 est mesurée par rapport aux résultats

obtenus en appliquant la même méthode aux données relevées sur le même site, au cours du troisième trimestre 2012.

Ces éléments ont permis de définir une densité de médecins disponibles pour 100 000 habitants. Ainsi, conformément à la méthode retenue par les pouvoirs publics pour identifier les déserts médicaux, nous avons travaillé relativement à la densité nationale pour chacune des spécialités. Pour permettre l'identification des situations problématiques, nous avons classé les communes en 5 catégories :

- Désert médical : densité inférieure d'au moins 60 % à la moyenne nationale.
- Accès difficile aux médecins : densité comprise entre 30 % et 60 % en dessous de la moyenne nationale.
- Accès satisfaisant aux médecins : densité comprise entre la moyenne nationale et 30 % en dessous.

- Offre abondante de médecins : densité comprise entre la moyenne nationale et 30 % au-dessus.
- Offre surabondante de médecins : densité supérieure d'au moins 30 % à la moyenne nationale.

La définition que nous avons retenue pour les déserts médicaux est particulièrement favorable aux médecins. Ainsi, alors que les pouvoirs publics considèrent qu'un territoire est un désert médical quand, au-delà d'une activité soutenue des médecins, leur densité par rapport à la population est de 30 % inférieure à la moyenne nationale, nous avons doublé ce critère, en ne considérant comme désert médical que les territoires dont la densité est 60 % inférieure à la moyenne.

Pour chacune des 4 spécialités étudiées, afin de tenir compte de la capacité financière des usagers, nous avons calculé l'accès aux soins dans trois situations différentes :

- l'indifférence tarifaire : en prenant en compte tous les médecins, quel que soit leur tarif ;
- la tolérance aux dépassements contenus : en prenant en compte les médecins dont le tarif est au maximum de 40 % au-dessus du tarif de la Sécurité sociale ;
- la capacité financière limitée des ménages : en prenant en compte uniquement les médecins qui ne pratiquent pas de dépassements d'honoraires.

CONTENUS RECOMMANDÉS



*ÉLECTRICITÉ et GAZ : Ensemble,
avec l'UFC-Que Choisir, faisons baisser la facture !*

ChoisirEnsemble.fr [▶ JE M'INSCRIS !](#) 

DOSSIER

Accès aux soins

Dépassements d'honoraires, déserts médicaux, pénurie de médecins... se soigner est-il devenu un luxe ? Enquêtes,

CARTE INTERACTIVE

Carte interactive des réseaux mobiles • Visualisez la qualité de la couverture du réseau mobile

Avec la carte interactive de la couverture du réseau mobile, visualisez aisément la qualité de la couverture en 4G, 3G

CARTE INTERACTIVE


Carte interactive des supermarchés • Trouvez le supermarché le moins cher près de chez soi

Comment trouver le supermarché le moins cher près de chez moi ! Avec la carte interactive des supermarchés, visualisez

DOSSIER

Maison de retraite

Choisir une maison de retraite, une situation d'urgence vécue chaque année par des milliers de personnes. Notre dossier



QUE CHOISIR

Guide du consommateur avisé

Vite !

← *Découvrez cet ouvrage*

▶ **CLIQUEZ ICI**

Rechercher un test, un guide d'achat...



- > Je m'abonne au site Internet
- > Je deviens adhérent
- > Forum
- > Je m'abonne aux magazines
- > Je fais un don
- > Je commande une parution, un livre
- > Je découvre l'UFC-Que Choisir

NOUS CONTACTER | CONDITIONS GÉNÉRALES
DONNÉES PERSONNELLES | PLAN DU SITE | QUESTIONS FRÉQUENTES
NEWSLETTER

> Droits de reproduction et de diffusions réservés Union fédérale des consommateurs - Que Choisir 2016

> Association indépendante de l'état, des syndicats, des producteurs et des distributeurs depuis 1951